

JANV.  
2020

N° 41

# BM

BULLETIN  
MUNICIPAL



[www.sainte-fereole.fr](http://www.sainte-fereole.fr)



• INFOS COMMUNALES  
• EDITO



## A LA UNE

HOMMAGE A  
JACQUES CHIRAC



EN BREF



LE COIN  
DES ASSOCIATIONS



LES CONSEILS  
MUNICIPAUX



LE CARNET



L'AGENDA



*"L'appétence de Jacques Chirac pour la compréhension du monde rural  
et de l'agriculture est née et s'est nourrie en partie à Sainte-Féréole."  
Merci Monsieur de Président, Merci pour votre humanité."*

## ELECTIONS MUNICIPALES 15 et 22 Mars 2020



Les élections municipales se dérouleront le dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et le dimanche 22 mars 2020 pour le second tour. Dans les communes de 1000 habitants et plus, les conseillers municipaux sont élus au scrutin de liste à 2 tours (listes paritaires et complètes) ; *les électeurs désigneront dans le même scrutin le conseiller siégeant au Conseil Communautaire de l'Agglo de Brive.*

Concrètement, cela signifie que pour la commune de Sainte-Féréole qui compte 2043 habitants (chiffre issu du dernier recensement 2018) : la liste des candidats à l'élection sera composée alternativement d'un homme et d'une femme (liste paritaire) il n'y aura plus possibilité de rayer ou rajouter de nom sur la liste présentée ou de changer l'ordre (le bulletin serait alors nul).

**POUR QUE VOTRE VOTE SOIT VALABLE**, vous devez voter pour une liste complète.

### **Vous élesez, le même jour**

**> les 19 conseillers municipaux**

**> le conseiller communautaire qui siégera à la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive**

**INFOS À RETENIR**

- Les élections ont lieu à **La Grande Salle – Allée Antoine Valéry**
- Vous devez vous présenter au bureau de vote figurant sur votre carte électorale, muni d'une pièce d'identité (avec photo)
- **Si vous votez par procuration**, la procuration doit être établie auprès soit du commissariat de police, soit de la gendarmerie, soit du tribunal d'instance. Vous pouvez télécharger l'imprimé (cerfa n°14952\*01) sur le site [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr). Il devra être complété, puis imprimé et déposé auprès des autorités compétentes.
- Vous votez pour une **liste entière**
- Vous votez simultanément pour **les conseillers municipaux ET le conseiller communautaire**

**LES DEMANDES D'INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES** pour participer à ce scrutin devront être déposées **au plus tard le vendredi 7 février 2020** au secrétariat de mairie.

Vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales en consultant le site [service-public.fr](http://www.service-public.fr) « *interroger sa situation électorale* » ou en tapant dans le moteur de recherche l'adresse suivante :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

## NOUVELLES INSTALLATIONS

**AQUA THERMIQUE**  
Plomberie Chauffage  
Climatisation  
*Morlet Pascal*  
Le Colombier  
19270 Ste Féréole **06 42 88 66 73**  
[morletplomberie@gmail.com](mailto:morletplomberie@gmail.com)

*Nathalie GALAUD*  
SOINS HOLISTIQUES  
GUIDE DE VIE  
FORMATIONS REÏKI  
Sur rendez-vous au  
**06 16 89 00 06**  
8 rue François Labrousse  
19270 SAINTE-FÉRÉOLE  
SOINS - FORMATIONS - ACCOMPAGNEMENT

**Prolimo**  
www.prolimo.fr  
PROLIMO  
Conseil en immobilier d'entreprise  
*Bertrand LAVILLET*  
[bertrandlavillet@prolimo.fr](mailto:bertrandlavillet@prolimo.fr)  
**06 25 29 71 82**  
PROLIMO  
Mortgagnac  
19 270 Sainte Féréole

**NOUVELLE ARRIVÉE  
À LA MAISON  
MÉDICALE**  
**> 1 HYPNOTHERAPEUTE**  
vient de rejoindre les  
professionnels de santé à  
la Maison Médicale.

## NOUVEAU DAB...

Le 17 décembre dernier, le Crédit Agricole Centre France a fait procéder au remplacement du distributeur automatique de billets par un nouveau distributeur.



## DEPART... Cécile DELPY

Cécile est secrétaire de mairie à Sainte Féréole depuis le 1er juillet 2010. Elle a décidé de saisir l'opportunité qui se présentait d'occuper un poste à responsabilité au sein de la Direction des Ressources Humaines au Conseil Départemental de la Corrèze.

« *Cécile tu as pleinement rempli et réussi les missions qui t'ont été confiées. Merci beaucoup et félicitations pour ton nouveau poste* ».



Mesdames  
Messieurs,  
Chers amis

Nous voici déjà en 2020 ! Et ce changement de décennie est aussi l'occasion pour moi de souhaiter à chacun et chacune d'entre vous une excellente année et surtout une bonne santé.

Elle est l'occasion aussi de souhaiter pour nous tous plus de fraternité et de convivialité, plus de tolérance et donc moins de sectarisme.

Le 15 mars 2020 aura lieu le premier tour des élections municipales qui sont, avec les élections présidentielles, les élections les plus suivies de la part de nos compatriotes.

C'est un moment de respiration démocratique.

L'équipe sortante présentera son bilan ; les équipes candidates présenteront leur programme. Quand les élections se font dans le respect de l'autre, sans outrances écrites ou verbales, c'est une marque de maturité qui grandit les candidats et respecte l'électeur.

L'enjeu au niveau communal, au-delà de la bonne gestion et de l'intérêt des programmes proposés, porte surtout sur l'affirmation de l'identité de la commune.

Au sein de l'Agglo de Brive, certains maires sont favorables à ce que l'Agglo exerce des compétences toujours plus nombreuses et toujours plus larges. Certains autres, **dont je fais partie** depuis la création de l'Agglomération, se battent pour que cette dernière n'exerce que les compétences que la commune ne peut assumer seule (économie – eau – assainissement – transport – ordures ménagères) et que les communes conservent et retrouvent toutes les compétences de proximité.

Il en va de l'avenir de nos communes !

L'élection du mois de Mars est à cet égard fondamentale !

Amicalement,  
**Henri SOULIER**



## L'HOMMAGE DE SAINTE FEREOLE À JACQUES CHIRAC



Jacques Chirac s'en est allé. Après l'hommage des français et de la République, sa famille a souhaité revenir sur les terres corréziennes qu'il aimait tant et en particulier à Sainte Féréole où se trouve une partie des racines de la famille et où il a confronté pour la première fois un scrutin électoral.

Mme Claude Chirac était accompagnée de son époux, M. Salat Baroux, mais également de M. Veau, Préfet, M. Coste, Président du Conseil Départemental et de M. Chasseing, Sénateur.

Après une visite privée sur la tombe familiale, Mme Claude Chirac et son époux se sont rendus dans la salle du Conseil Municipal là même où siégeait le conseiller municipal Jacques Chirac. Elle a consulté avec attention le registre des délibérations donnant le résultat des élections municipales en 1965 et 1971. Elle s'est entretenu avec trois anciens conseillers municipaux qui ont été élus en même temps que son père : Michel Berger, René Rhodde et Henri Valeyrrie.

Puis elle s'est rendue devant la maison familiale où l'attendaient de nombreuses personnes venues lui présenter leurs condoléances et lui dire les souvenirs qu'ils gardent de Jacques Chirac et même de ses grands-parents. Beaucoup d'émotion devant ces témoignages et à l'écoute de l'allocution du Maire, Henri Soulier.

*« Jacques CHIRAC vient d'entrer définitivement dans l'histoire.*

*Elle aura à décrire l'homme d'Etat qu'il fut et notamment sa place parmi les grands hommes d'Etat et l'idée qu'il se faisait, à l'image du Général de Gaulle, de la grandeur et de la place de la France dans le monde.*

*Elle aura aussi à mettre en exergue les immenses qualités humaines d'un homme hors du commun qui passa sa vie à aimer les gens, les peuples, les cultures et les civilisations.*

*Ce besoin d'universalité lui a permis de comprendre le monde tel qu'il est sans aucun a priori et sans parti pris, un monde où les plus pauvres, les plus faibles ont fait l'objet d'une attention soutenue.*

*A Sainte-Féréole, Jacques CHIRAC est un enfant du pays. Il y a vécu, de son propre aveu, une enfance et une adolescence heureuses, et il y revenait avec bonheur.*

*Déjà chef, déjà grand, déjà curieux de tout et surtout de tout ce qui touche à l'agriculture et à la ruralité, il se sentait partout chez lui, aussi bien dans les champs que les étables, aussi bien dans les arbres que dans les ruisseaux à la pêche aux écrevisses.*

*Nous avons ici la vanité de croire que l'appétence de Jacques CHIRAC pour la compréhension du milieu rural et de l'agriculture est née et s'est nourrie en partie à Sainte-Féréole.*

*... C'est dans ce contexte bien sûr qu'il fut élu conseiller municipal en 1965 avec, et de loin, le plus de voix de sa liste, et réélu bien sûr en 1971 toujours avec le plus de voix.*

*Inutile de dire que la commune connut une période de grands travaux et de prospérité.*

*Pour l'anecdote il fut même élu en 1972 Maire de Sainte-Féréole contre sa volonté et déclina cette proposition.*

*Aujourd'hui, Madame, Monsieur, notre commune est orpheline, émue et triste.*

*Elle gardera enfouie en sa pensée la plus profonde qu'un homme d'Etat de grand talent, de très grande humanité et d'une extrême vitalité, fit partie de son histoire et en écrivit la plus belle de ses pages.*

*Nous présentons bien sûr à toute la famille nos plus sincères condoléances et pensons plus particulièrement à Mme Bernadette CHIRAC.*

*Madame, je vous remettrai dans quelques instants le cahier d'hommages qui a été mis à disposition du public dans notre mairie. On y retrouve des témoignages, des anecdotes et surtout une vraie reconnaissance pour le politique Jacques CHIRAC mais plus encore pour l'homme Jacques CHIRAC.*

*... Monsieur le Président, chacun ici, chaque maison, chaque rue, chaque village, chaque hameau, se rappellera de votre grande silhouette parcourant ces lieux.*

*Vous y étiez partout chez vous et tous ceux qui vous y ont connu ont une infinie tristesse et une reconnaissance sans borne.*

*Merci Monsieur le Président.  
Merci pour votre humanité. »*



Michel BERGER, René RHODDE et Henri VALEYRIE, anciens conseillers élus avec Jacques CHIRAC



Réunion du Conseil Municipal



Registre des délibérations du conseil municipal de 1965.

*Madame Jacques Chirac*

Paris, le 31 octobre 2019

Monsieur le Maire,

C'est avec une très vive émotion que nous avons lu les témoignages inscrits dans le registre de condoléances mis, grâce à vous, à la disposition des habitants de Sainte-Féréole et que vous nous avez remis lors de notre venue, le 5 octobre dernier.

Au moment où notre famille est si douloureusement éprouvée par le décès de Jacques, ces marques d'affection, d'amitié et de fidélité nous vont droit au cœur.

Nous vous serions infiniment reconnaissants d'être notre interprète, auprès de toutes celles et de tous ceux qui nous ont ainsi exprimé leur soutien, pour leur dire combien la douceur de leurs mots nous a profondément touchés. De tout cœur nous les en remercions.

A vous, Monsieur le Maire qui avez, à titre personnel, rendu un hommage poignant au Président Jacques CHIRAC, sachez que vos propos chaleureux à son sujet nous ont extrêmement émus et qu'ils nous sont d'un grand réconfort.

Pour le merveilleux accueil que vous, votre Conseil municipal et vos concitoyens nous ont réservé, nous vous prions de trouver, ici, l'expression de notre très grande gratitude.

Avec l'expression de notre meilleur souvenir,

*De tout cœur Merci !  
Bernadette et Claude Chirac*

Monsieur Henri SOULIER  
Maire  
3 Rue du Quatorze juillet  
19270 SAINTE-FEREOLE



COMMUNE  
DE  
SAINTE FEREOLE

**REGISTRE  
D'HOMMAGES  
à la mémoire de  
Jacques CHIRAC**



## CHIFFRES au 31.12.19

Population au 1<sup>er</sup> janvier 2020 (issue du recensement 2018)

### • 2043 habitants

#### Urbanisme

#### 19 permis de construire accordés

construction maison et agrandissement maison

#### 21 certificats d'urbanisme accordés

en vue d'une construction

#### Démographie

18 naissances

21 décès

4 mariages

2 PACS

Effectifs de l'école - Année scolaire 2019-2020

### • 158 élèves pour la maternelle et le primaire :

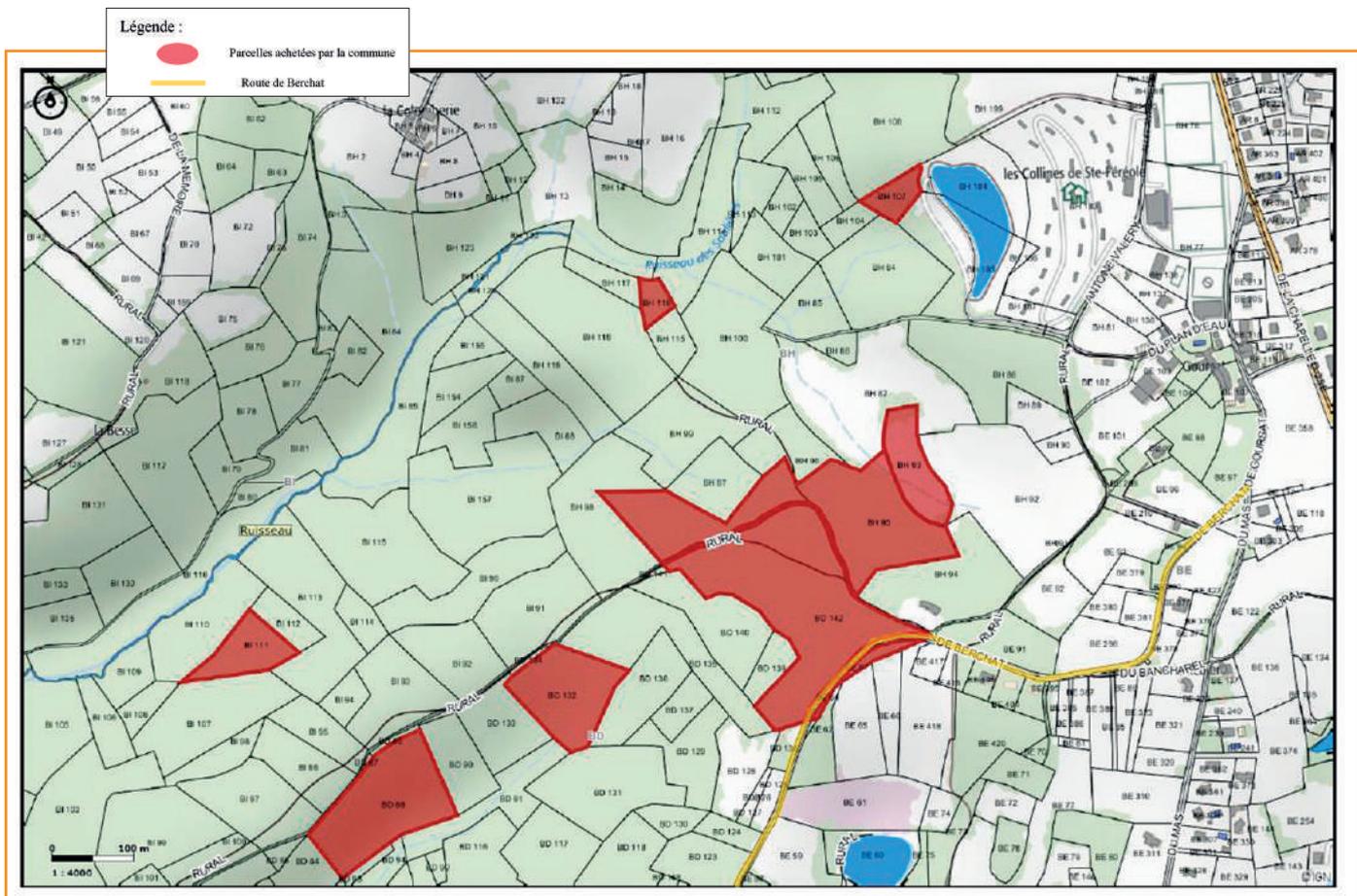
- Mme DEVAUD (CM1-CM2) :	24 élèves
- Mme BILLERES (CE2-CM1) :	23 élèves
- Mme LAGARDE (CE1-CE2) :	22 élèves
- Mme ALARY (CP-CE1) :	18 élèves
- Mme BLANCHARD (CP) :	17 élèves
- Mme SAILLOL (MS-GS) :	27 élèves
- Mme COURSAC (PS-MS) :	27 élèves

## ACHAT TERRAINS DOUBLET

Lorsque Monsieur Doublet a décidé la mise en vente des 10 ha de parcelles qu'il possède au lieu-dit Les Peuchs Longs (sur la route de Berchat) -après avoir fait abattre tous les sapins- la commune s'est portée acquéreur. En effet elle a estimé qu'il était judicieux de constituer une réserve foncière dans cette zone afin d'y réaliser des projets urbanistique, de loisirs, environnemental ... ou autre opportunité pouvant se présenter.

Cette opération s'est réalisée au prix de 21 000 € sur les fonds propres de la commune.

Un terrain de 450 m<sup>2</sup> situé à l'angle de la route de Berchat et du chemin des Peuchs Longs étant en zone constructible, la commune l'a mis en vente au prix de 25 000 € avec la possibilité d'augmenter la superficie jusqu'à un maximum de 3000 m<sup>2</sup> (terrain non constructible) au prix de 3,00 € le m<sup>2</sup>.



## TÉLÉPHONIE MOBILE : OPÉRATION « COUVERTURE CIBLÉE »...

Par arrêté ministériel du 12 juillet 2019, l'État a fixé la liste des zones à couvrir par les opérateurs de radiocommunications mobiles soumis à l'obligation de participer au dispositif de couverture ciblée pour l'année 2019. Dans chaque zone, les opérateurs désignés sont tenus de fournir des services de radiotéléphonie mobile et d'accès mobile à très haut débit. Pour ce faire un pylône sera installé à côté de la Maison de la Nature.

Ces zones ont été identifiées par le Gouvernement en concertation avec les collectivités territoriales.

En Corrèze, 5 communes ont été retenues pour cette opération dont Sainte-Féréole.

La maîtrise d'oeuvre est portée par l'opérateur FREE MOBILE. Son engagement pour la réalisation des travaux est de 2 ans à compter de l'arrêté lui donnant mission, soit le 12 juillet 2019.

L'État contrôlera la fin de la mission en juillet 2021.

## ET ARRIVEE DE LA FIBRE

4 armoires ont été installées à Sainte-Féréole ;  
2 seront opérationnelles fin 2020 et permettront de desservir la moitié sud de la commune.

## ENFOUISSEMENT DU RESEAU ELECTRIQUE : POINT D'ETAPE

L'important programme d'enfouissement du réseau électrique par ENEDIS, débuté en décembre 2018, se poursuit et touche à sa fin.

En effet la fin des travaux est prévue pour la mi-janvier avec un contrôle des câbles mi-février et une mise en service du nouveau réseau à compter du 9 mars 2020.

La dépose des anciens réseaux sera réalisée courant mai 2020.

Ce sont donc 20 kms de réseaux au total qui auront été enfouis, et 16 kms de réseaux et 186 supports qui auront été déposés.





## POINT SUR LA RESIDENCE AUTONOMIE

Le permis de construire a été accordé le 18 juillet 2019.

Trois entités sont liées à ce projet:

- Le CCAS qui a acheté le terrain sur lequel sera implanté le projet et qui prend en charge une partie des terrassements et des VRD
- Corrèze Habitat qui va construire 12 logements gérés par le CCAS. Un bail emphytéotique va être signé entre le CCAS et Corrèze Habitat
- La Commune qui va construire la maison commune dite de services. Elle sera propriétaire de la parcelle où sera implantée cette maison. Une convention de gestion sera signée entre le CCAS et la commune.

Tous les bâtiments seront chauffés par géothermie. C'est la commune qui prend en charge l'investissement total de ce mode de chauffage.

Lots	Entreprises retenues	Total global HT	Part Corrèze Habitat HT	Part Commune HT	Part CCAS HT
Terrassements – VRD	Ets Lascaux	306 614,51 €	245 291,60 €	45 992,18 €	15 330,73 €
Maçonnerie – Gros œuvre	Sarl Fernandès	402 597,30 €	307 109,68 €	95 487,62 €	
Ravalement de façades	Sarl Côté Murs	42 121,35 €	35 368,30 €	6 753,05 €	
Etanchéité	Sarl Rios Etanchéité	13 440,80 €	5 207,76 €	8 233,04 €	
Charpente – Habillage de façades	Sarl Tradiwood Charpente	79 049,12 €	42 085,63 €	37 488,50 €	
Couverture ardoise	Sarl Bouillaguet et Fils	108 733,64 €	92 200,00 €	16 533,64 €	
Menuiseries extérieurs alu et PVC	Sarl Lenhart	89 812,50 €	64 470,50 €	25 342,00 €	
Menuiseries intérieures	Sar Lenhart	28 735,22 €	19 886,94 €	8 848,28 €	
Plâtrerie Isolation Peinture	Intérieur Concept/Talamona	156 376,89 €	114 616,80 €	41 760,09 €	
Electricité	Sobel	112 955,97 €	69 824,36 €	43 132,33 €	
Plomberie Sanitaires	Francy	89 395,00 €	72 600,00 €	16 795,00 €	
Chauffage	Sas Vacker-Delbos	183 680,28 €	89 163,28 €	94 517,00 €	
Forage	Auvergne Forage	84 000,00 €		84 000,00 €	
Revêtements de sols souples	Sarl Plastisol	12 492,34 €	6 033,36 €	6 458,98 €	
Revêtements de sol Carrelages	Sas Peixoto	78 541,69 €	60 725,82 €	17 815,87 €	
Parement pierre					
Serrurerie	Ets Bontemps	18 756,40 €	13 998,20 €	4 758,20 €	
Coursive		42 249,28 €	42 249,28 €		
<i>Estimation totale des travaux : 2 018 745 € HT</i>		<b>1 850 078,02 €</b>	1 280 831,51 €	553 915,78 €	15 330,73 €
Maîtrise d'oeuvre	Agence Clary <sup>2</sup> /ARCS INGENIERIE/ COLIBRIS VRD/ LAI	93 451,38 €	65 099,97 €	26 821,41 €	1 530,00 €
Mission contrôle technique et mission de Coordination SPS	SOCOTEC et JM Levrat	14 463,25 €	9 362,75 €	5 100,50 €	/

Le plan de financement de la maison commune est le suivant :

DETR (attribuée)	175 000 €
CD 19 (inscrit sur le contrat de territoire)	60 000 €
Fonds de Soutien Territorial (attribuée)	30 000 €
Conseil Régional (demandée)	92 000 €
<b>Opération géothermie :</b>	
ADEME (demandée)	55 200 €
CD 19 (inscrit sur le contrat de territoire)	42 688 €

Les travaux ont débuté le 13 janvier 2020 pour une durée de 16 mois.



# REFECTION DU RESTAURANT SCOLAIRE

La municipalité a décidé la réfection du service de restauration de la cantine scolaire.

En effet, la cuisine et ses annexes ne répondent plus aux besoins et ne satisfont plus aux exigences réglementaires d'hygiène. Le principe dit de la marche en avant n'est pas respecté (les produits sains ne doivent pas croiser le chemin des produits souillés), la distribution des repas par les agents de service à chaque table n'apporte pas une réponse optimale, le niveau sonore de la salle de restauration est trop élevé (malgré un plafond en plaques de plâtre perforées).

Les élus, et notamment la Commission des Affaires Scolaires ont travaillé avec l'aide de Corrèze Ingénierie assurant la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage sur le réaménagement des locaux. Une extension de 33 m<sup>2</sup> est nécessaire.

La solution d'un self service a été retenue.

La maîtrise d'œuvre a été attribuée à l'Agence CLARY<sup>2</sup>

Une partie du réfectoire des élèves de l'élémentaire

va être réservée pour y positionner le self.

Cela va nécessiter la mise en place de deux services pour les élèves du primaire.

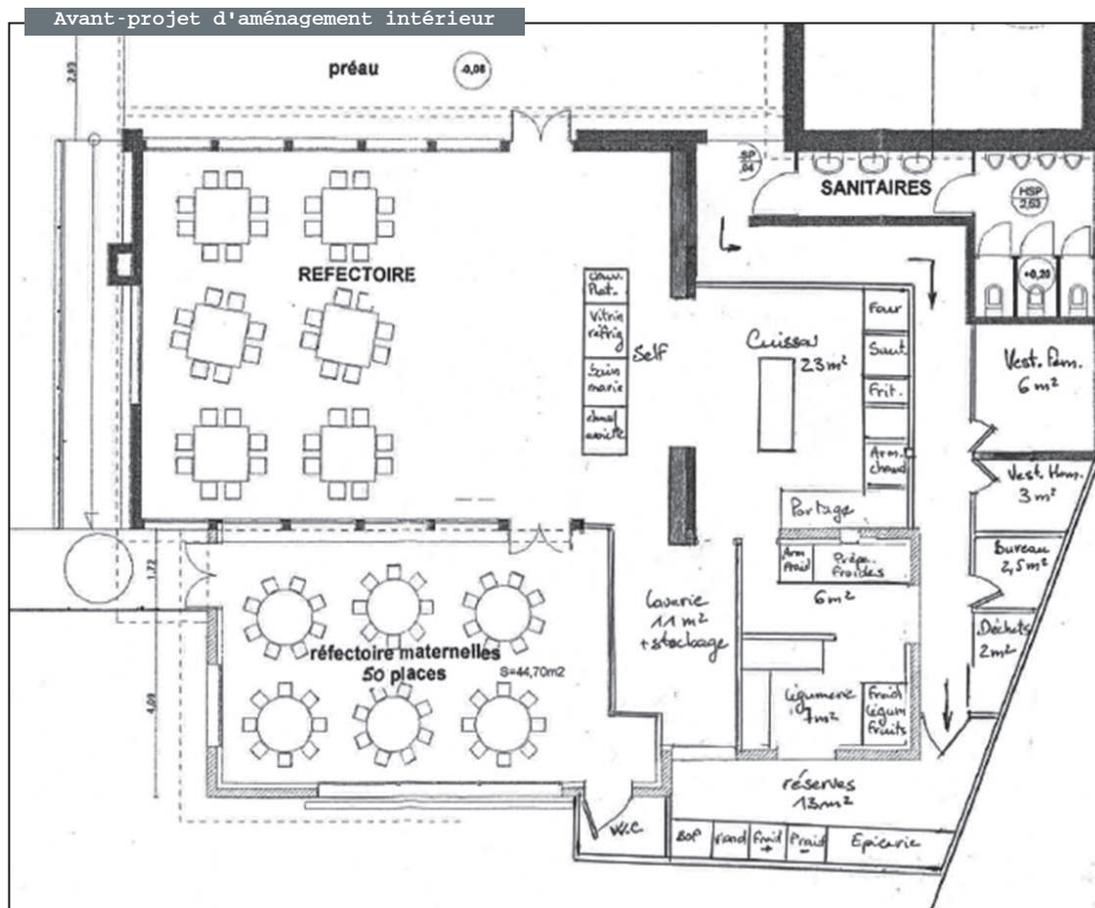
Ainsi l'ensemble des surfaces seront reconfigurées pour répondre au mieux aux normes et offrir un espace de travail fonctionnel.

Les travaux sont estimés à 320 000€ HT (y compris les prestations intellectuelles, les missions de coordonnateur de sécurité, de contrôle technique et d'assistance à maîtrise d'ouvrage).

La commune va demander un financement DETR ainsi qu'un financement du conseil départemental de la Corrèze qui a inscrit sur le contrat de territoire 2018-2020 une subvention de 30 000€ pour ce programme.

La durée estimée pour la réalisation des travaux est de 8 mois.

Une réflexion est engagée pour assurer la préparation et la distribution des repas pendant la durée des travaux.





## TRAVAUX D'AMENAGEMENT « PRES DU BOURG »

Les travaux d'aménagement du secteur « Près du Bourg » sont terminés et le nouveau sens de circulation est opérationnel depuis le mois d'octobre.

L'ensemble des travaux consistait à : aménager le réseau des eaux pluviales Route de la Salesse et Route de Lajoinie, créer une nouvelle voie avec circulation à sens unique de la Route de Lajoinie à la Route de la Salesse, enfouir une partie du réseau téléphonique.

Le coût global des travaux s'élève à 93 034,30 € HT avec une subvention du Conseil Départemental de 43 575,72 €

En parallèle le Syndicat des Eaux a remplacé une conduite d'eau potable défectueuse.

La réfection et la création des voiries ont été réalisées en enrobé.



Route de Lajoinie

## TRAVAUX SUR LES ROUTES

Des travaux de réfection de voirie ont été réalisés à l'automne 2019 dans plusieurs villages par les services techniques communaux : Trebeyre, La Queyrie, Peuch Loule, l'intérieur du village de Lajoinie, le chemin Al Clos à Sauvagnac.

L'ensemble de ces travaux a été réalisé en tri-couche pour un coût global de 15 364, 98 €.

Pour 2020, d'autres travaux sont programmés : les voies concernées sont celles du Pontal et de la Rebière, la voie communale de Vertougie à La Rebeyrotte et l'intérieur du village de Sauvagnac (avec le traitement et la canalisation des eaux pluviales).



Route Al Clos (Sauvagnac)



Route de la Queyrie

## JEUX SQUARE ALVINERIE

Depuis la mi-septembre, les jeunes enfants peuvent profiter de la nouvelle structure multi jeux installée dans le square Alvinerie ainsi que deux nouveaux jeux sur ressort.

L'ancienne structure avec le toboggan a été positionnée sur le fond du square.

Pour rappel, le coût de l'ensemble est de :

Jeux : 21 621 € HT

Sols souples : 9 606 € HT



## ACCUEIL DE LOISIRS



Entre la découverte du canoë et du paddle, la fabrication de cerfs-volants, le pique-nique et la baignade, cette journée d'été au lac de Bournazel ne nous a pas laissé le temps de nous ennuyer.

Cet été, l'équipe d'animation avait organisé une grande fête foraine pour clôturer en beauté les deux mois de vacances passés ensemble.



Pendant les vacances d'automne, les enfants ont découvert le patrimoine naturel de leur territoire, et quoi de mieux que de prendre de la hauteur pour cela ?





## NOËL A L'ÉCOLE...

Tour à tour magiciens, musiciens, danseurs et chanteurs les enfants de l'école de Sainte Féréole ont mis du coeur à sauver Noël lors du spectacle d'Isabelle Besse «le Noël du Yétou» offert par la Mairie et l'école le Lundi 2 décembre



Quelques jours plus tard, avec la visite du Père Noël, des cadeaux et un bon goûter, les enfants de la garderie ont été cette année encore bien gâtés par le Père Noël de l'association des Parents d'Elèves.



## AU RESTAURANT SCOLAIRE...

Ce vendredi 20 décembre à midi, Noël et les fêtes de fin d'année étaient dans les esprits et dans les assiettes à la cantine. Olivier Grelier, chef cuisinier avait concocté un menu festif.

Étaient réunis pour l'occasion les enfants, les anciens instituteurs, l'équipe enseignante, les délégués des parents d'élèves et les membres de la commission des affaires scolaires.

Nicolas Jaubert, adjoint au Maire en charge des Affaires Scolaires, de l'Enfance et de la Jeunesse, souhaitait à tous, à l'issue du repas de joyeuses fêtes de fin d'année.



## ... ET À L'ACCUEIL DE LOISIRS

Profitant de l'escapade des enfants du centre de loisirs à Tigouigou le mercredi 18 décembre, le Père Noël en a profité pour cacher des cadeaux dans le centre de loisirs avec pour seul indice pour les retrouver un conte de Noël bien étrange. Heureusement, les enfants sont malins, ils ont trouvé comment déchiffrer le code et localiser les cadeaux! Vu le nombre de livres, jouets et jeux de société reçus c'est certain tout le monde a été bien sage durant cette année.



## CÉRÉMONIES DU SOUVENIR

11 novembre,



commémoration du 101<sup>ème</sup> anniversaire de l'Armistice mettant fin à la Première Guerre Mondiale.

16 novembre,

commémoration du 76<sup>ème</sup> anniversaire des « événements de la Besse »

*Cette commémoration prend appui chaque année sur la lecture du récit du drame qui se déroula en ces lieux le 15 novembre 1943.*

*Cette lecture qui depuis plus de 20 ans est faite par les élèves de CM2 (et de CM1) de l'école de Sainte-Féréole est symbolique du sens que nous voulons donner à cette cérémonie du souvenir.*

*Elle marquera, j'en suis persuadé, la mémoire et l'esprit de ces élèves.*

*Merci à Madame la Directrice de l'école, Mme ALARY, et aux enseignantes de CM2, Mme DEVAUD, et de CM1, Mme BILLIERES.*

*Dix-huit morts sont tombés en ces lieux et nous sommes toujours aussi nombreux à nous souvenir.*

*Mr le Président de la République a prononcé cette phrase le 11 novembre lors de la cérémonie d'inauguration du monument dédié à la mémoire des soldats morts en opérations extérieures :*

*« NOS MORTS VIVRONT TANT QU'IL Y AURA DES VIVANTS POUR PENSER A EUX »*

*C'est le sens profond de notre présence ici tous les ans et toujours avec la même ferveur et le même recueillement.*

*... Alors que la mémoire vive s'éteint, l'histoire de la Résistance aura définitivement à écrire l'importance qu'elle eut dans celle de la France d'après-guerre et à rendre hommage sans relâche à tous ces combattants qui n'avaient qu'un idéal « VIVRE LIBRES CHEZ EUX »*

*Vous qui êtes tombés en ces lieux, votre idéal était juste et noble. Vous lui avez donné votre vie.*

*Ce don suprême mérite notre reconnaissance mais aussi notre vigilance d'hommes libres.*



## VOEUX AU PERSONNEL

Samedi 4 janvier, le Maire et le Conseil Municipal ont accueilli le personnel communal, les bénévoles associés et les présidents et membres du bureau des associations pour le traditionnel échange des vœux.

Moment privilégié où le maire, au nom des élus, peut remercier le personnel et les bénévoles pour la qualité de leur service et de leur engagement auprès de leurs concitoyens.

« A vous mes amis du Conseil Municipal, majoritaires et minoritaires confondus, merci pour votre engagement, pour vos prises de paroles, vos avis, vos votes positifs ou quelquefois négatifs, vous faites vivre de la plus belle des manières la démocratie de proximité... Dans quelques semaines notre mandat prendra fin. Soyons fiers de ce que nous avons accompli pendant cette mandature ...mais au-delà de notre fierté ces réalisations apportent la modernisation, l'adaptation et les services qu'attendent nos concitoyens...

Mes vœux vont aussi au personnel communal. Soyez tous très sincèrement remerciés pour votre engagement, votre abnégation et le respect que vous portez à chacun de nos habitants...

A vous Présidents d'associations et bénévoles associés, merci et félicitations pour votre engagement non pas auprès de la municipalité, mais au service de nos concitoyens. Votre rôle est fondamental. Il participe à la vie sociale, à l'animation, à l'expansion de notre commune.

Merci enfin à la presse, organe important qui a à rendre compte de tous les efforts que vous déployez et au-delà des efforts, des réussites que vous portez. »

Coralie Petiet, Directrice des services, a ensuite présenté les vœux de l'ensemble du personnel aux élus et aux bénévoles, et les siens propres à ses collègues qu'elle a remercié pour leur travail au quotidien.

Vincent Canovas, Président de La Flégeoloise, au nom des associations, a également offert ses vœux et ceux de l'ensemble des associations aux élus, au personnel et à ceux et celles qui oeuvrent bénévolement. « Je tiens, encore une fois à souligner le remarquable travail, accompli tout au long de l'année, par tous les bénévoles. L'importance des bénévoles qui par leur action contribuent au développement des activités socio-économiques ...C'est vrai que la vie n'est pas un long fleuve tranquille mais cela ne doit pas nous empêcher d'avancer de tisser des liens forts, de mieux nous comprendre dans le respect de nos valeurs. »





## REPAS DES AINES



Comme chaque année, la municipalité a invité les personnes âgées de 65 ans et plus à son traditionnel repas des aînés. 180 personnes étaient présentes.

Ce repas s'est déroulé le 19 janvier dans une bonne ambiance.

La journée s'est terminée par la traditionnelle soupe à l'oignon.

Les conseillers municipaux ont rendu visite aux personnes de plus de 80 ans pour leur offrir un coffret de mets à déguster. Nos aînés qui ont dû quitter leur foyer pour être hébergés en établissement ont également reçu, début janvier, la visite de 2 élues qui, au nom de la municipalité, leur ont remis un cadeau parfumé pour les dames et des chocolats pour les messieurs. Ces visites sont toujours très appréciées et sont source d'échanges et parfois de confidences.

## DISTINCTION



Henri Soulier, a été fait Officier dans l'Ordre National du Mérite par décret du 2 mai 2017.

Le 24 août 2019, Mme Michèle Chezalviel, Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur et Commandeur dans l'Ordre National du Mérite, ancienne présidente de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin a remis les insignes au récipiendaire.

Dans son allocution Mme Chezalviel a rappelé sa carrière professionnelle et son engagement au service de la collectivité.

La carrière professionnelle : Henri Soulier fut Directeur de la Chambre Régionale d'Agriculture du Limousin de 1980 à 2007, « tu as été un fervent défenseur de l'élevage de qualité dans le Limousin et tu as fortement participé à la création des Labels Rouges, en veau de lait, en bœuf Limousin, en junior, en porc du Limousin mais aussi en diversification des Petites Productions. Nous avons ensemble beaucoup investi en temps et en hommes dans les Programmes Communautaires. Etant moi-même responsable du Grand Massif-Central, je t'ai demandé de prendre la direction du SIDAM (Service Interdépartemental des Organisations Professionnelles Agricoles du Massif Central) et ceci au moment des différentes réformes de la PAC (Politique Agricole Commune), direction que tu as assumé pendant 15 ans, jusqu'en 2001. J'ai apprécié ta rigueur dans la gestion des dossiers, mais aussi dans notre collaboration. »

L'engagement au service de la collectivité : « En 1995 tu as été élu Maire de Sainte-Féréole, cette commune où tu es né et où tu habites. Tu as été réélu brillamment à chaque élection puisque tu en es à ton quatrième mandat. Avec tes équipes municipales tu as fait beaucoup pour Sainte-Féréole qui compte aujourd'hui 2000 habitants avec la mise en place de nombreux équipements. Je veux saluer aussi ta gestion rigoureuse à la Mairie puisque ta commune n'a pas d'emprunt, pas d'augmentation des impôts depuis plus

*de 25 ans. Vous devez être une commune modèle dans le département et je vous en félicite. Ton engagement t'a amené à prendre d'autres responsabilités : Vice-président de l'Agglo de Brive depuis sa création, et actuellement en charge des finances ; tu es aussi vice-président de l'Association des Maires de la Corrèze. »*

*« Je veux associer ton épouse Mireille à ta décoration, ainsi que tes fils, Stéphane et Thierry, et tes trois petits enfants dont tu es très fier et qui te le rendent bien. J'ai toujours apprécié chez toi, Henri ta franchise à dire ce que tu penses et derrière la manière un peu « rude » qui te caractérise, il y a un homme généreux, serviable, droit, et toujours prêt à défendre les causes justes. C'est sans doute ton évolution dans le monde du rugby qui t'a donné cette force de caractère.*

*Je vais maintenant te remettre cette décoration ; elle sera pour toi et ta famille, le signe de reconnaissance de la société envers un homme qui s'est beaucoup investi en agriculture et en politique, au service du monde rural et au service des autres. »*





## LA FLEGEOLOISE



La campagne des marchés de producteurs de pays de cette année s'est très bien déroulée.

Pour une fois durant tous nos marchés, le temps était de la partie et la fréquentation s'en est ressentie. Beaucoup de touristes et de personnes de l'extérieur se sont retrouvés autour de nos tables.

Les bénévoles avec leur Président étaient bien présents dans une très bonne entente pour assurer l'organisation de ces marchés.

Nos orchestres ont mis l'ambiance sur la place des marchés où des jeunes et des moins jeunes ont pu se déhancher sur des rythmes endiablés.

Et comme le veut la tradition La Flégeoise a organisé le repas pour tous les bénévoles qui ont œuvrés pendant les marchés de pays, un repas confectionné par Véronique de L'Auberge des Sources qui a été très apprécié. Tout cela dans une très bonne ambiance.

Dès les marchés finis, La Flégeoise s'est projetée sur l'organisation du réveillon du 31 décembre qui a rencontré un vif succès en effet avant même le début du mois de décembre la soirée affichait déjà complet. Les bénévoles concernés s'activent énormément pour réaliser une très belle soirée.

Le Président  
Vincent CANOVAS

## LE COMITE DES FETES



Le Comité des Fêtes s'est réuni le samedi 07 décembre dernier pour dresser le bilan moral et financier de son association.

La séance a débuté avec la présentation des manifestations qui se sont déroulées au cours de l'année 2019 avec entre autres, le 50ème anniversaire du Comité des Fêtes qui a été célébré officiellement le dimanche 06 octobre à la Grande Salle.

Il a également été rappelé les manifestations récurrentes de l'association: la soirée Farcidures au mois d'avril, la veillée de la Saint Jean au mois de juin, pour laquelle le temps était sec et très humide et la balade à la fin du mois de Juillet avec un parcours unique de 12 kilomètres.

Les moments forts de la saison étaient plus présents pour la fête votive les 06, 07 et 08 septembre, avec un programme diversifié : un superbe feu d'artifice ambiancé par la Banda de Donzenac et les mascottes du Comité des Fêtes, le concert du groupe Corrèzien « les Humeurs Cérébrales » le samedi soir et la journée festive toute la journée du Dimanche, sans oublier sa traditionnelle surprise.

La Trésorière a ensuite présenté son compte rendu financier en mettant en avant un déficit occasionné par la célébration des 50 ans, mais un bilan équilibré sur l'année si l'on retire cet évènement.

Enfin, le secrétaire a présenté le calendrier pour l'année 2020 :

Samedi 28 Mars : Soirée Farcidures animée par Serge CONJAD et l'orchestre Loup Parça

Samedi 27 Juin : Veillée de la Saint Jean avec Momo et son Orchestre

Dimanche 26 Juillet : Balade et Puces d'Eté à Santa Fé. Un nouveau circuit de randonnée est identifié.

11, 12 et 13 septembre : la Fête Votive. Le programme est en cours de préparation au moment où est écrit cet article. Comme chaque année, l'association utilisera tous ses moyens pour faire que ce week-end soit réussi. Deux objectifs sont à atteindre : redynamiser la fête foraine et recentrer la totalité de la fête dans le Bourg.

*En ce qui concerne le bureau de l'association, il n'y a pas de changement :  
Présidents d'honneurs : Michel BERGER et Henri SOULIER (Maire) ;  
Président : Jacques ROUHAUD ; Vices – présidents : Elodie SAINTE-CATHERINE, Philippe GERAUD, Yves VERLHAC et Daniel SOULARUE ;  
Secrétaire : Frédéric DAUDY ; Secrétaire adjoint : Jean Jacques LAUTISSIER ; Trésorière : Annie BLANCHARD ; Trésorière adjointe : Karine OUFFAURE ; Vérificateurs aux comptes : Maurice BREUIL et Pierre DAUDY.*

Nous vous souhaitons une année 2020 belle et festive.  
A bientôt avec le Comité des Fêtes

Le Président  
Jacques ROUHAUD



50<sup>ème</sup> anniversaire



Fête votive 2019



## LA ROSE DES VENTS



Le Club des aînés de Sainte-Féréole « La Rose des Vents » compte en 2019, 114 adhérents.

Tout au long de l'année des activités sont proposées, comme la marche le mardi de 14h à 16h30, des réunions du Club les 2ème et 4ème mercredi de chaque mois, des repas, sans oublier notre kermesse annuelle le 28 juin 2020 et des sorties.

Cette année notre voyage d'automne nous a conduits au Cabaret l'Ange Bleu aux portes de Bordeaux, à Gauriaguet.

49 personnes ont participé à cette sortie où chacun a trouvé son bonheur, que ce soit autour du délicieux déjeuner animé et dansant ou que ce soit grâce à la magnifique revue à grand spectacle et aux effets spéciaux inédits.

Nous sommes tous repartis des étoiles et des strass plein les yeux.

La Présidente  
Simone AIMARD



## LE PINTOU EN VADROUILLE



C'est en 2011 que le Pintou en Vadrouille voit le jour pour une fête de la musique dans une contrée lointaine, à la frontière du Limousin, de l'Auvergne et de Midi-Pyrénées...

Un nom de scène venait de naître, regroupant Armand à l'accordéon diatonique, Thomas à l'accordéon diatonique, clarinette et chant ainsi que Laurent à la cornemuse du centre et à la flûte.

Après avoir travaillé ensemble sur plusieurs projets musicaux, le trio s'est progressivement forgé une identité et a bâti un répertoire varié lui permettant de ravir les danseurs bien au-delà de son territoire originel.

C'est donc l'aboutissement de ce modeste parcours que symbolise leur CD que vous pouvez retrouver dans plusieurs commerces de la commune.

Des grands rendez-vous musicaux à l'animation d'événements privés, sans oublier le bon vieux bal trad, le groupe ne boude aucune occasion de vous faire sautiller dans la bonne humeur.

Venez nous rejoindre pour nos prochaines manifestations comme le Bal trad' de Curemonte le 8 février avec Rémi Geffroy en 2ème partie !  
CONTACT : 07.70.39.69.94 - Mail : contact@lepintou.com

Le Président  
Martin BRENON

Site internet : <https://lepintou.com>

## LE SYNDICAT DES INITIATIVES

Ce deuxième semestre 2019 a été fécond en diverses manifestations:

Lectures dans le jardin de Annie et Mireille à Lajoinie  
Concert de musique baroque dans l'église avec Odile Michelet et les Belles Endormies

4ième expo dans la cave de Mimi tous les jeudis de juillet, août et le weekend de la fête en septembre avec des créateurs très diversifiés (bijoux, photos, objets en tissu, biscuits personnalisés, photo-digigraphie artwork, peintures, éventails, bijoux, sculptures)

Le programme 2020 sera dévoilé lors de la prochaine assemblée générale. Bonne et heureuse année 2020 à vous toutes et tous

**BUREAU :**  
Présidente : OUFFAURE Brigitte  
Trésorière : FADAT Francine  
Secrétaire : GERAUD Michèle

**ATELIERS PERMANENTS :**  
Maison des associations 2ème étage  
sauf Généalogie: salle multimédia

**SCRABBLE :** lundi 14h.16h  
Michèle GERAUD 05.55.85.75.97

**GENEALOGIE :** mardi 14h.16h  
J.F MADRANGES 06.87.03.01.21

**COUTURE :** jeudi 14h.17h  
Michèle GERAUD 05.55.85.75.97

**PATCHWORK :** samedi 14h.17h  
Josy VERLHAC 05.55.85.70.48

**ECRITURE :** dernier vendredi du mois 17h.19h  
Mado CAHUZAC 06.14.47.23.52

**EVENEMENTIELS :**  
Anne.Marie LACOMBE DALIX: 06.77.47.98.27  
email: anne-marie.dalix@orange.fr  
Brigitte UMINSKI : 06.22.34.23.88  
email: b.uminski@yahoo.fr

La Présidente,  
Brigitte OUFFAURE

# EXPRESSIONS

## COMPTE RENDU D'ACTIVITES :

Deux événements ont marqué le second semestre : un concert de la chorale, le 22 novembre, au profit de la Ligue contre le cancer et la fête des enfants de l'atelier anglais, le 10 décembre.

Comme prévu, les adhérents de l'association se sont concentrés ce second semestre sur le projet d'exposition de tous les ateliers d'expressions qui se déroulera les 6 et 7 juin 2020 à la grande salle du stade. Cette manifestation est extrêmement importante : elle permettra de faire valoir toutes les compétences et faire connaître le savoir faire des artistes. Le public sera amené à découvrir non seulement la créativité des ateliers comme l'aquarelle, l'encadrement, le tricot et la broderie, les maquettes et figurines, mais aussi la beauté du chant avec les choristes de l'association, se produisant régulièrement en concert dans la commune ou sur invitation à l'extérieur. L'art est important, la culture l'est aussi.

L'atelier d'apprentissage de la langue anglaise pour les enfants de 6 et 7 ans, fonctionne à merveille. Margot Snelder, l'animatrice, capte l'attention des enfants avec des jeux, des vidéos, de la musique etc. Apprendre en s'amusant, c'est le privilège des enfants.

Les ateliers maintien et volley-ball, permettent le développement des qualités physiques. Le bien être est tout simplement l'équilibre ou l'harmonie entre le corps et l'esprit. Les cours de théâtre devraient commencer en janvier si les effectifs sont suffisants. Le théâtre est un espace de créativité et participe à une aventure collective.

Une exposition d'aquarelles est prévue du 1er au 17 mai 2020 à la salle du temps libre.

Le Président, Marc LOISEL



ATELIER ANGLAIS



CHORALE

## LES DIFFERENTS ATELIERS ET CONTACTS

### AQUARELLE et autres techniques :

Maison des Associations - 1<sup>er</sup> étage - le lundi de 14h à 18h30  
Contact : Mr François PUCHE – 06.73.46.05.63

### RESTAURATION DE FAUTEUILS :

1 fois par trimestre (environ)  
Contact : Monique DALEAU – 06.19.78.69.70

### CHORALE : Chef de chœur : JM CHAUVIN

Répétitions : Salle du Temps Libre le mercredi de 20h à 22h  
Contact : Monique LAPORTE - 06.24.97.12.53  
ou Michelle GERAUD – 05.55.85.75.97

### ENCADREMENT :

Animatrices : Annick CROUCHET et Mireille SOULIER  
Maison des Associations - 1<sup>er</sup> étage - le vendredi de 14h30 à 18h30  
Contact : Annick CROUCHET – 05.55.85.77.21

### MAQUETTES ET FIGURINES :

Maison des Associations - 2<sup>ème</sup> étage  
le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois à 19h30  
Contact : David LAPEYRONNIE - 06.76.21.77.70  
ou Lionel MOREAU - 05.55.23.52.24

### MAINTIEN CORPOREL :

Professeur : Isabelle BOUTOT – Assistante : M SOULIER  
Salle de danse au stade les lundis et jeudis de 19h à 20h  
Contact : David LAPEYRONNIE - 06.76.21.77.70  
ou Mireille SOULIER - 05.55.85.66.28

### UN POINT C'TOUT :

Maison des Associations - 2<sup>ème</sup> étage  
le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois de 20h à 22h  
Contact : Christine LAPEYRE – 05.55.85.63.30

### TRICOT PASSION :

Maison des Associations - 2<sup>ème</sup> étage - les mercredis de 14h à 17h  
Contact : Sylvette MARCOU – 06.20.51.45.31

### CONVERSATION ANGLAISE POUR LES 5 À 7 ANS :

Maison des Associations - 2<sup>ème</sup> étage - le jeudi de 17h15 à 18h30  
Contact : Marie-Hélène Marthon - 06.23.04.10.29

### VOLLEY BALL :

Halle des Sports - le jeudi de 18h30 à 20h30  
Contact : Pierre DEMOUGEOT - 07.69.40.61.05



## FNACA

La section du comité local de la FNACA, présidée par Gilbert BOUILLAGUET, conformément à ses habitudes, réunit son conseil d'administration trimestriellement pour faire le point et informer ses membres des événements passés et à venir. Respectant ainsi les principes et le devoir de mémoire dont elle a la charge elle participe à toutes les cérémonies commémoratives sur les lieux de mémoire : Sainte-Féréole (19 mars, 8 mai, 11 novembre, La Besse), Venarsal, Saint-Germain-les-Vergnes, Sadroc et Donzenac. Elle a assisté également aux obsèques d'anciens combattants des comités voisins.

Sur le plan communal, elle déplore le décès brutal de l'épouse du porte-drapeau Robert RAFFAILLAC.

A la demande de la mairie, le président a assisté, le 22 septembre écoulé, à une cérémonie organisée par Mme RIGON-GOUFFAULT, responsable locale de l'Amicale des Anciens Déportés, qui s'est déroulée sur les lieux du massacre de la Besse.

Suite aux nouvelles dispositions d'attribution de la carte du combattant, la section a enregistré l'adhésion d'un nouvel adhérent. Elle invite ceux qui peuvent en bénéficier de la rejoindre.

Le Comité salue l'arrivée du nouveau directeur de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre.

A l'issue de sa dernière assemblée générale, en présence du Maire, Henri SOULIER, dont l'intervention fut appréciée, a été fixé le repas annuel du comité le dimanche 2 février.

Le Président remercie tous les bénévoles pour leur dévouement et tout particulièrement les porte-drapeaux souvent sollicités.

Le président, Gilbert BOUILLAGUET



## TENNIS CLUB DE SAINTE FEREOLE

Le tennis Club Ste Féréole, affilié à la Fédération Française de Tennis, dispose – grâce à la municipalité – d'équipements propices à la compétition et au tennis loisir : un court couvert et deux courts extérieurs ainsi qu'un club house.

Pour la saison 2019/2020, le club compte 63 Licenciés dont 25 jeunes de moins de 16 ans (forte progression comparé à l'année passée).

Le club propose diverses activités autour du Tennis et ce pour tous les goûts et tous les âges :

> **Des cours** : école de tennis à partir de 4 ans, depuis un an ces cours sont effectués de main de maître par Monsieur Baptiste Bélier (brevet d'état certifié). Adultes en loisir et compétition faits par des bénévoles du club.

> **Des animations** : en Janvier une galette des Rois sera l'occasion de réunir tous nos jeunes de notre école de Tennis. Le 08 Février aura lieu notre traditionnel Tournoi de Belote (venez nombreux) ; et enfin, en Juin, notre tournoi homologué.

> **Des projets** : en accord avec la municipalité et Monsieur le Maire un court extérieur sera entièrement rénové en 2020.

Le Président,  
Mathieu BOURG.



Les membres du bureau :

- Président : Mathieu BOURG
- Vice-présidents : Charles CASADEI et Jean-Yves BERTOLI
- Trésorière : Fanny CHARLOT
- Secrétaire : Lucie FORT

Pour tout renseignement :

Mathieu BOURG au 06 75 05 42 68  
et Jean-Yves BERTOLI au 05 55 85 78 44

## SOCIETE SPORTIVE DE SAINTE FÉRÉOLE



Sortie Match à Bordeaux

Le club de football de Sainte Féréole compte pour la saison 2019-2020 un effectif de 66 seniors, 18 seniors féminines, 60 licenciés Ecole de foot, 6 éducateurs, 35 dirigeants, 2 arbitres le tout encadré par un nouveau staff technique .

Le club a renouvelé son super loto en date du 30 novembre 2019 dans la grande salle de Sainte Féréole où un grand nombre de participants et d'habitues ont répondu présents. Les parties se sont déroulées dans une ambiance festive et pleines de suspenses, récompensées par de nombreux lots pour un grand nombre de joueurs afin d'agrémenter leurs fêtes de fin d'année.

Le club et son équipe de dirigeants ont organisé un voyage à bordeaux pour tous les jeunes grâce aux bénéfices réalisés durant le loto. De plus, cette journée de déplacement a été une grande réussite à travers la découverte, pour un grand nombre d'entre eux, d'un match de ligue 1 dans le stade de foot de Bordeaux.

D'autre part, le club s'est lancé dans une nouvelle manifestation par la vente et la dégustation d'huîtres, organisée le 22 décembre 2019 sur la place du marché, durant toute la matinée, pour réunir les flégeois en ces fêtes de fin d'année. Le président remercie l'investissement de ces bénévoles tant par leurs présences sur les événements et leur assiduité tout au long de la saison.

Le Président, Laurent DELPY



## SANTA FAIT DANSER

L'association Santa Fait danser, présidée par Jérôme Chaput propose des cours de danse de salon (cha-cha, rock, tango...).

Les cours sont répartis en deux groupes :

\* Le cours des confirmés (maîtrise des pas de base) le mercredi de 20h30 à 21h30.

\* Le cours des débutants le jeudi de 20h30 à 21h30.

Les deux cours se déroulent avec convivialité, plaisir de la danse avec nos charmants professeurs Dominique et Vincent ainsi que Christine et Michel.

L'association organise sa traditionnelle soirée « galettes des roi » où les danseurs des 2 groupes se réunissent pour échanger des danses ensemble.

Les danseurs participeront cette année au premier marché de pays le jeudi 2 juillet 2020 pour faire une époustouflante démonstration.

L'association vous invite à venir découvrir l'ambiance festive et conviviale des cours des danses à partir de la rentrée de septembre.

L'association vous souhaite une très bonne et belle année 2020. Le bureau.

Le Président  
Jérôme CHAPUT

## ART CULTURE ET PARTAGE QI GONG DU TAO

L'activité du Qi Gong taoïste enseigné par Martine Soiro, a repris le mardi 15 octobre 2019. Un groupe de 17 personnes a participé aux premiers exercices de la saison d'automne, tels que l'envol de la grue, les auto-massages, la posture de l'arbre et les marches de santé. C'était aussi une séance d'initiation pour les 4 nouveaux arrivants, qui sont tous partants pour la saison. Le bien être, le dynamisme et la bonne humeur sont toujours au rendez vous pour améliorer la santé, la vitalité, les équilibres et la gestion du stress. Martine Soiro se réjouit des progrès des élèves pratiquant des postures depuis des années. Le Qi Gong est un art ancestral chinois pratiqué pour entretenir la forme et la santé. La connexion de l'esprit au corps et l'apprentissage de postures, de respiration abdominale, de mouvements plus ou moins lents, apportent relaxation et bien être. Pratiqué régulièrement, le Qi Gong permet de développer et d'équilibrer la circulation de l'énergie dans tous les méridiens, de transformer le stress en vitalité, de recycler les émotions négatives en énergie positive et de renforcer la santé.

Les cours sont dispensés tous les mardis matins de 10 h à 11 h 30 à la Salle annexe du stade.

Pour tout renseignement :

Tél : 07 61 31 94 74

Mail : martinesoirot@gmail.com

Martine Soiro est certifiée instructrice depuis 2002 en Qi Gong taoïste, par Master Mantak Chia de l'Universal Tao Center de Chiang Mai Thaïlande. Elle est diplômée en TUINA- ANMO et praticienne diplômée en médecine traditionnelle chinoise par l'Académie Wang de Feng de Toulouse. Elle est certifiée par l'hôpital MTC de Pékin.

La Présidente  
Martine SOIROT



## MUSIQUE ON DANSE



Musique on Danse propose des cours de danse moderne à 58 danseuses et danseurs de 4 à 16 ans répartis en 7 groupes :

- Les licornes (de 4 à 5 ans) encadrés par Marion
- Les Petits Flamands Roses (de 5 à 6 ans) encadrés par Laure
- Les Loustics (de 5 à 6 ans) encadrés par Laure
- Les Rosy Girls (de 6 à 8 ans) encadrés par Marion
- Les Plumes (de 8 à 9 ans) encadrés par Léa
- Les Etoiles (de 9 à 10 ans) encadrés par Lesly
- Les News Girls (de 12 à 15 ans) encadrés par Lesly

**Le spectacle de fin de saison  
se déroulera le samedi 13 juin 2020  
à La Grande Salle à partir de 20h00.**

Nous recherchons des coiffeuses pour nous aider à coiffer les enfants pour cet évènement.

Pour les adultes, l'association propose un cours de gymnastique fitness les mardis de 19h30 à 20h30 et un cours de Zumba de 20h30 à 21h30 animés par Marion, ainsi qu'un cours de Pilate animé par Céline les lundis de 20h à 21h00.

Cette année, l'association organise un goûter pour les enfants avec atelier de danse pour préparation du final du spectacle.

Le bureau est composé à ce jour de Stéphanie LEPIF (présidente), Delphine GUITTON (vice-présidente), Amandine JULIE (secrétaire), Aurélie LAVAUD (secrétaire adjointe), Laure VEZINE (trésorière), Sophie GOLFIER (trésorière) et au pôle artistique Cécilia VIELLEFOND.

Pour tous renseignements : musiqueondanse@gmail.com

La Présidente  
Stéphanie LEPIF



## LORIS ENFANT SOURIRE

L'assemblée générale a eu lieu le 6 décembre, la présidente a fait le bilan des actions menées cette année.

L'association Loris Enfant Sourire a fait une vente de chocolats pour Pâques et a organisé son premier loto solidaire le 19 octobre. Ces deux actions ainsi que celles réalisées les années précédentes nous permettront de financer le 1<sup>er</sup> rassemblement international réunissant les familles touchées par le syndrome Nicolaïdes-Baraitser. En effet, Loris Enfant Sourire proposera aux familles et spécialistes généticiens de se rencontrer le samedi 9 mai 2020 à Paris.

La présidente tient à remercier tous les bénévoles ainsi que ses membres pour leur aide tout au long de l'année.

Nous remercions également la mairie de Sainte Fereole pour son soutien.

### Le bureau de l'association Loris Enfant Sourire :

- |                       |                  |
|-----------------------|------------------|
| - Présidente          | Aurélie BOUCHET  |
| - Secrétaire          | Angélique PACAUD |
| - Secrétaire Adjointe | Nathalie KADDOUR |
| - Trésorière          | Cécile ARGIVIER  |
| - Trésorière Adjointe | Sarah CARTIER    |



La Présidente  
Aurélie BOUCHET

## ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES

Toute l'équipe vous présente une belle et heureuse Année 2020.

Merci aux généreux donateurs qui, par leur geste, offrent un peu de vie aux malades.

Sur notre commune nous avons 4 collectes/an.

en 2017 : 179 dons, dont 6 nouveaux donateurs ;

en 2018 : 176 dons, dont 1 nouveau donneur ;

en 2019 : 186 dons, dont 6 nouveaux.

Nous vous attendons encore plus nombreux. Nous comptons sur vous.

L'équipe de bénévoles vous accueille avec une collation agréable et conviviale.

**« Donner son sang, c'est offrir la vie »**

Les collectes 2020 auront lieu à la salle du temps libre :

- Vendredi 13 mars de 15h30 à 19h00
- Vendredi 19 juin de 15h30 à 19h00
- Vendredi 25 septembre de 15h30 à 19h00
- Mercredi 30 décembre de 15h30 à 19h00

Vice-présidente : Martine PAGNON

Membres : Jeanine BECOT - Simone AIMARD - Denise VERLHAC - Raymond LAPORTE - Suzy FROIDEFOND - Lucette BUSSIERES - Josy RANTIAN - Anaïs SOULIER - Sylvie LESCURE - Bernadette BLANCHARD

La vice-présidente  
Martine PAGNON

### Don de Sang, un geste vital au quotidien :

- 96% des personnes interrogées se déclarent « favorables au don de sang » seuls 4 % donnent leur sang !
- Les dons de sang doivent être réguliers et constants car la durée de vie des produits sanguins est limitée, 42 jours pour les globules rouges.
- 10 000 dons de sang sont nécessaires chaque jour pour répondre aux besoins des patients dont **1 000 dons en Nouvelle-Aquitaine.**

**Le don de sang est un geste unique et irremplaçable. Aucun produit ne peut se substituer au sang des donateurs bénévoles. Une mobilisation régulière des donateurs est donc essentielle.**

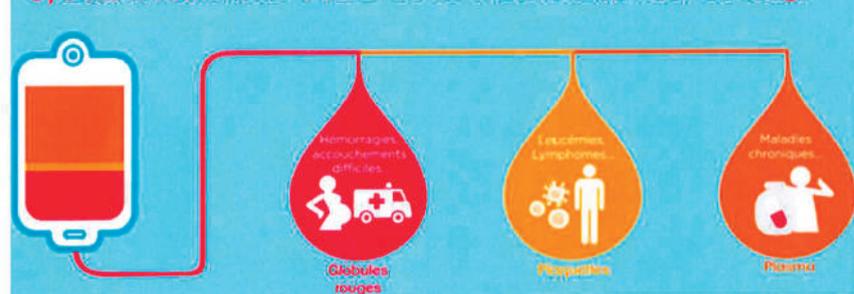
### A quoi servent les dons ?

46% des dons de sang servent pour le traitement des cancers et maladies du sang

34% pour les interventions chirurgicales

20% pour d'autres transfusions médicales (accouchements.....).

**3, c'est le nombre de VIES SAUVÉES avec 1 don de sang.**





L'ensemble des délibérations est consultable en mairie ou sur le site internet de la mairie [www.sainte-fereole.fr](http://www.sainte-fereole.fr)

## 9 SEPTEMBRE 2019

### CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE

Le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'adjoint technique, catégorie C, à temps non complet (31h00 hebdomadaire) à compter du 1er janvier 2020 affecté à l'école.

**Adoptée à l'unanimité.**

### LOCATION GRANDE SALLE

Compte tenu de l'existence de l'enseigne Gamm Vert sur la commune de Ste Féréole, le conseil municipal décide d'appliquer le tarif de location « Habitant de la Commune » pour l'utilisation de la Grande Salle le 23 septembre 2019, soit 370€ pour la salle et 80€ pour la cuisine et le bar.

**Adoptée à la majorité (3 abstentions).**

### RESIDENCE DE L'AUTONOMIE - INSTALLATION GEOTHERMIE : DEMANDE DE SUBVENTION CD19

Le Conseil Municipal approuve l'estimation du bureau d'étude LAI réajustant le financement pour l'installation de la géothermie à la résidence de l'autonomie à 170 750 € HT, sollicite Monsieur le Président du Conseil Départemental de la Corrèze pour l'octroi d'une subvention pour cet équipement à hauteur de 25% uniquement sur la production, soit 42 600€, sollicite l'ADEME pour l'octroi d'une subvention dans le cadre de la mise en œuvre des forages selon les éléments du chiffrage de LAI à 58 500€ et 7 500€ pour le réseau et précise que la commune prendra le reste à sa charge sur ses fonds propres.

**Adoptée à l'unanimité.**

### MEDECINE PREVENTIVE

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention avec le Centre de Gestion, en partenariat avec l'Association Inter-entreprises de Santé au Travail de la Corrèze (AIST19), conclue le 1er février 2019 pour une durée de un an, reconductible 2 fois par expresse reconduction, dans la limite d'une durée maximale de 3 ans afin de pouvoir offrir un service de médecine préventive durable, et inscrira chaque année au budget les crédits correspondants.

**Adoptée à la majorité (1 abstention).**

### REFECTION COURT DE TENNIS

Le Conseil Municipal décide de s'adjoindre les compétences de Corrèze Ingénierie pour assurer la mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage, et fixe l'enveloppe budgétaire maximale à 35 000 € HT (y compris maîtrise d'œuvre, assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux). Il charge le Maire de procéder aux consultations nécessaires à la réalisation de cette opération, et l'autorise le Maire à signer tous les documents nécessaires à la conclusion des contrats avec les prestataires. Il demande au Maire de le tenir informé.

**Adoptée à l'unanimité.**

### REFECTION DES LOCAUX DE LA RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal décide de s'adjoindre les compétences de Corrèze Ingénierie pour assurer la mission d'assistant à maîtrise d'ouvrage, fixe l'enveloppe budgétaire maximale à 300 000 € HT (y compris maîtrise d'œuvre, missions CSPS et CT, assistance à maîtrise d'ouvrage, travaux, matériel fixe et matériel non fixe), charge le Maire de procéder aux consultations nécessaires à la réalisation de cette opération, et l'autorise à signer tous les documents nécessaires à la conclusion des contrats avec les prestataires. Il demande au Maire de le tenir informé.

**Adoptée à l'unanimité.**

### REVALORISATION INDEMNITES DES ELUS

Suite à la demande des services du contrôle de légalité, le Conseil Municipal modifie la délibération du 14 juin 2019 en ce sens : « le Conseil Municipal MODIFIE la délibération du 26 janvier 2018 sur la revalorisation des indemnités des élus indiquant que les indemnités sont automatiquement revalorisées en fonction de l'indice brut terminal de la grille indiciaire de la fonction publique territoriale ».

**Adoptée à l'unanimité.**

### TAXE AMENAGEMENT

Suite à une observation des services de l'Etat, le Conseil Municipal décide la suppression de la délibération en date du 14 juin 2019 exonérant de taxe d'aménagement l'opération de construction de la Résidence Autonomie.

**Adoptée à l'unanimité.**

### DECISION MODIFICATIVE

Tableau ci-dessous

**Adoptée à l'unanimité.**

## 24 OCTOBRE 2019

### ACQUISITION DVD « Il y avait la forêt des Saulières ... Histoire d'un maquis en 1943 »

Le conseil Municipal décide de faire un don de 200 € à l'Association Histoire et Mémoire en Corrèze pour l'acquisition de 20 DVD « Il y avait la forêt des Saulières ... » qui rend compte de la tragédie vécue sur la Commune par les témoignages de celles et ceux qui ont vécu de près ou de loin ces moments.

**Adoptée à l'unanimité.**

### APPROBATION DES RAPPORTS DE LA COMMISSION LOCALED'EVALUATIONDESCHARGES TRANSFEREES - ANNEES 2016, 2017 ET 2019

Le Conseil Municipal APPROUVE les rapports 2016, 2017 et 2019 de la CLETC concernant les charges transférées et restituées pour le calcul des attributions de compensation des années 2016, 2017, 2018, 2019 et 2020 et CHARGE le Maire d'en informer la Communauté d'Agglomération du Bassin de Brive.

**Adoptée à l'unanimité.**

	DIMINUTION DE CREDITS	AUGMENTATION DE CREDITS
DEPENSES-FONCTIONNEMENT	20 408 €	65 400 €
DEPENSES-INVESTISSEMENT	37 500 €	37 500 €
RECETTES-FONCTIONNEMENT		44 992 €
RECETTES-INVESTISSEMENT		44 992 €



## CONVENTION CREDIT AGRICOLE : MAINTIEN DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE BILLETS

Le conseil Municipal décide le maintien du Distributeur Automatique de Billets sur la commune. Pour cela il autorise le Maire à signer la convention pour le maintien du DAB avec le Crédit Agricole Centre France pour une période de 4 ans avec une participation financière de la commune à hauteur de 2 000€ par an

**Adoptée à l'unanimité.**

## MAISON COMMUNE RESIDENCE AUTONOMIE : DEMANDES DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL REGIONAL

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Régional Nouvelle Aquitaine pour l'octroi d'une subvention à travers sa politique contractuelle au titre que la commune propose un lieu innovant de services publics pour un montant de 92 000 € et précise que la commune prendra le reste à sa charge sur ses fonds propres.

**Adoptée à l'unanimité.**

## DECISION MODIFICATIVE

Tableau ci-dessous

**Adoptée à l'unanimité.**

## PROGRAMME VOIRIE 2019

Le Conseil Municipal acte les travaux de réfection de deux voies communales (celle du village de Sauvagnac et celle de la Rebière) et accepte de confier la maîtrise d'œuvre au BE Colibris VRD. Il charge le Maire de conduire ce dossier dans la limite du montant défini, soit 135 000€ HT (y compris la maîtrise d'œuvre) et sollicite la dotation voirie de l'année 2019 attribuée par le Conseil Départemental au titre de la dotation voirie annuelle 2018-2020. Il sollicite également Mr le Président du Conseil Départemental d'attribuer le solde de la subvention voirie 2017 non utilisée entièrement, à savoir 14 400€.

Il précise le plan de financement : Conseil Départemental : 40% reliquat de la dotation voirie 2017 non utilisée, Commune : le reste. Il fixe la procédure de passation du marché sous forme de Marché à Procédure Adaptée et charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires au déroulement de ce projet (préparation, passation, signature, consultation des entreprises, exécution et règlement des marchés de fournitures et de service).

**Adoptée à l'unanimité.**

## PROGRAMME VOIRIE 2020

Le Conseil Municipal acte les travaux de réfection de la voie communale de Vertougie à la Rebeyrotte, accepte de confier la maîtrise d'œuvre au BE Colibris VRD, charge le Maire de conduire ce dossier dans la limite du montant défini, soit 90 000€ HT (y compris la maîtrise d'œuvre),

sollicite la dotation voirie de l'année 2020 attribuée par le Conseil Départemental au titre de la dotation voirie annuelle 2018-2020, précise le plan de financement :

- CD : 40% (plafond d'assiette éligible à la subvention : 100 000€)

- Commune : le reste

fixe la procédure de passation du marché sous forme de Marché à Procédure Adaptée, charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires au déroulement de ce projet (préparation, passation, signature, consultation des entreprises, exécution et règlement des marchés de fournitures et de service).

**Adoptée à l'unanimité.**

## REFECTION COURT DE TENNIS

Le conseil Municipal approuve l'estimation faite par le service technique à 65 000€ HT (y compris la maîtrise d'œuvre), charge le Maire de conduire ce dossier, accepte de confier la maîtrise d'œuvre au bureau d'études Colibris VRD, sollicite la Ligue de Tennis afin d'obtenir un financement pour cette opération, fixe le plan de financement de la façon suivante (dotation financière du CD19 - dotation financière de la Ligue de Tennis - le reste sur les fonds propres de la commune), fixe le mode de dévolution du marché sous forme de MAPA (article 28 du CMP), charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires au déroulement de ce projet (préparation, passation, signature, consultation des entreprises, exécution et règlement des marchés de fournitures et de service), autorise le Maire à signer les différents documents nécessaires à la réalisation des travaux (marché de maîtrise d'œuvre, marché de travaux, notification du marché ...), demande au Maire de lui rendre compte du marché.

**Adoptée à l'unanimité.**

## REFECTION DES LOCAUX DE RESTAURATION SCOLAIRE

Le Conseil Municipal approuve la réévaluation de l'opération à 320 000€ HT (y compris les prestations intellectuelles, les missions CSPS et contrôle technique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage). Il autorise la Commission des Affaires Scolaires à acter le projet d'aménagement intérieur des locaux et le Maire à signer tous les documents nécessaires au contrat de maîtrise d'œuvre. Il fixe la procédure de passation du marché de travaux sous forme de Marché à Procédure Adaptée et charge le Maire d'effectuer toutes les démarches nécessaires au déroulement de ce projet (préparation, passation, signature, consultation des entreprises, exécution et règlement des marchés de fournitures et de service). Il lui demande au Maire de le tenir informé.

**Adoptée à l'unanimité.**

Objet de la DM : **AJUSTEMENT OPERATION SQUARE ALVINERIE**

INTITULES DES COMPTES	DIMINUT* / CREDITS ALLOUES		AUGMENTATION DES CREDITS	
	COMPTES	MONTANTS ( € )	COMPTES	MONTANTS ( € )
<b>OP : VOIRIE COMMUNALE - MARCHES PUBLICS</b>		<b>280,00</b>		
Immo. corpor. en cours - Instal., matériel, outil.	23151 393	280,00		
<b>OP : JEUX SQUARE ALVINERIE ET SOL SOUPLE</b>				<b>280,00</b>
Immo. corporelles en cours - Agencmts et aménagmts de terrains			23121 433	280,00
<b>DEPENSES - INVESTISSEMENT</b>		<b>280,00</b>		<b>280,00</b>



## MARIAGES / PACS

2 mariages célébrés, dont  
le 17 août 2019 entre Benoît Cédric MATHIEU et Sandra PIRRINGUEL  
1 PACS



## NAISSANCES

Eva Alice SOULIER, née le 1<sup>er</sup> août 2019  
de Adrien SOULIER et Charlen Ericka LOPEZ  
415 Route de Berchat

Elsa VIDAL, née le 15 septembre 2019  
de Arnaud VIDAL et Pauline Marie GUICHARD  
4 rue des Fontaines - Berchat

Marius Pascal Christian VERT, né le 2 octobre 2019  
de William Pascal VERT  
et Béatrice Marcelle BLANCHARD  
7 rue François Labrousse

Benjamin Jean BROUSSOLLE, né le 27 octobre 2019  
de Sylvain BROUSSOLLE et Karine OUFFAURE  
2690 Route du Barrage - La Maurie

Antoine Jean-Claude Jacques SIMON FEUCHET,  
né le 17 novembre 2019  
de Xavier Lucien Robert SIMON  
et Nadège Pascale FEUCHET  
511 Route de Berchat

Gabriel Dominique Frédéric DELATTRE,  
né le 12 décembre 2019  
De Mathieu André DELATTRE et de Ophélie DUREISSEIX  
48 Route de Sauvagnac

Mila Liliane Marinette LABATUT, née le 20 décembre 2019  
de Michel LABATUT  
et Céline Aurélie Marie-Madeleine CESSAC  
17 Avenue de la Besse



## DECES

Marie VAUJOUR épouse RUBELLIN, 91 ans  
Berchat  
Décédée le 17 juillet 2019

Irène Clémence BEZENGER épouse DELPY, 84 ans  
Martignac  
Décédée le 29 juillet 2019

Josette Marie Marguerite LACOUR, veuve VERNAT, 84 ans  
8 Avenue de la Chapelle  
Décédée le 4 août 2019

Denise Germaine VALADE, veuve ANGLARD, 83 ans  
18 rue des Pradelles  
Décédée le 20 août 2019

Denise ROUSSARIE, veuve DELPY, 92 ans  
Sauvagnac  
Décédée le 28 août 2019

Simone DAURAT, veuve PAGNON, 74 ans  
Sauvagnac  
Décédée le 31 août 2019

Odette Marie-Louise MESTRE, veuve VALADE, 85 ans  
Lacombe  
Décédée le 26 septembre 2019

Albert CHASTANG, 85 ans  
Cros  
Décédé le 3 octobre 2019

Lucienne MALBERNARD, épouse RAFFAILLAC, 72 ans  
20 Route de Cros  
Décédée le 4 décembre 2019

Yvette MARIE veuve COUDERT, 83 ans  
19 rue du 11 novembre  
Décédée le 31 décembre 2019



1<sup>er</sup> SEMESTRE 2020

## FEVRIER

8 Belote Tennis Club Sainte-Féréole - Salle du Temps Libre

## MARS

7 Loto des Ecoles - La Grande Salle  
 13 Don du Sang - Salle du Temps Libre  
 15 et 22 Elections municipales - La Grande Salle  
 19 Cérémonie du 19 mars  
 28 Repas Farcidures - Comité des Fêtes

## MAI

du 2 au 17 Exposition Aquarelles organisé par l'Association EXPRESSIONS - Salle du Temps Libre  
 8 cérémonie du 8 mai

## JUIN

6 et 7 Exposition des ateliers de l'Association EXPRESSIONS - La Grande Salle  
 13 Spectacle de Danse de l'Association MUSIQUE ON DANSE - La Grande Salle  
 14 représentation de la Chorale EXPRESSIONS  
 19 Don du Sang - Salle du Temps Libre  
 27 Feu de la Saint Jean organisé par le Comité des Fêtes - Parking de la Grande Salle  
 27 et 28 Kermesse-vente de la Rose des Vents - Salle du Temps Libre

## JUILLET/AOUT

Tous les jeudis, Marchés des Producteurs de Pays à partir de 17 heures - Place de l'Eglise

## MAIRIE

■ 05.55.85.78.00  
 Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30  
 Le vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
 Le samedi de 8h30 à 11h (fermée en juillet et août)

ECOLE PRIMAIRE ■ 05.55.85.78.53  
 ECOLE MATERNELLE ■ 05.55.85.68.67  
 MAISON DE L'ENFANCE ■ 05.55.84.25.87  
 ACCUEIL DE LOISIRS ■ 05.55.22.73.87

## MAISON MEDICALE

### MEDECINS

Dr PARAUD ■ 05.55.18.08.63  
 Dr CAILLONNEAU ■ 05.55.24.04.42

### INFIRMIERES

■ 05.55.85.65.91  
 Mmes THOMAS, NESPOUX, VIEILLEFOND

### OSTHEOPATHE

■ 06.52.58.16.57  
 LACOMBE Emmanuelle

### ORTHOPHONISTE

■ 05.19.59.03.31  
 MEYER Aurélie

### PODOLOGUE

■ 05.55.22.17.28  
 DELPY TANTON Caroline

### HYPNOTHERAPEUTE

■ 06.13.57.95.23  
 GAUTIER Peggy

## KINESITHÉRAPEUTE

■ 05.55.22.15.54  
 CERMAK Vladimir

## PHARMACIE

■ 05.55.85.68.72  
 COUDERC Emmanuelle

## CORRESPONDANT PRESSE

■ 06.74.48.59.31  
 LOISEL Marc

## INSTANCE DE COORDINATION DE L'AUTONOMIE DU CANTON D'ALLASSAC

■ 05.55.85.73.79  
 Permanence en mairie sur rendez-vous

## ASSISTANTE SOCIALE

■ 05.19.07.81.31  
 MSD Brive Est / Mme Françoise PESTEL-BESSE  
 Permanence en mairie les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi du mois  
 (sur rendez-vous)

## MISSION LOCALE

■ 05.55.17.73.00  
 Pour les jeunes de 16 à 25 ans  
 (sur rendez-vous une fois par mois le lundi matin)

## MAISON D'ACCUEIL SPÉCIALISÉE

■ 05.55.85.66.43

## LA POSTE - MAISON DE SERVICES AU PUBLIC

■ 05.55.85.74.00  
 Lundi - Mardi - Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 15h  
 Mercredi de 9h15 à 12h et de 13h30 à 15h  
 Vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h50

## TAXI

■ 06.72.28.18.34  
 SARL TAXI SAINTE FEREOLE / Mme Patry

Pour les personnes âgées de plus de 65 ans de la commune et n'ayant pas de véhicule ou ayant des difficultés à se déplacer, pris en charge par le Centre Communal d'Action Social. Déplacement sur la commune (dans la limite de 12 km aller/retour) ou sur Brive ou Tulle pour un rendez-vous médical ou administratif (dans la limite de 70 € par déplacement). Le montant de la prise en charge du taxi (2,30€) reste à la charge de l'utilisateur.

## TRANSPORT A LA DEMANDE

■ 05.55.74.20.13  
 AGGLO

Pour en bénéficier vous devez appeler la veille du jour du départ avant 14h. L'hôtesse vous précisera l'heure du départ en fonction de votre déplacement. Ce service est mis en place les mardis et jeudis après-midi. Le prix du transport est de 2,10 € l'aller-retour.

## AGGLO

Maison de l'Urbanisme et de l'Habitat ■ 05.55.74.08.08  
 Service Assainissement ■ 05.55.74.70.15  
 Déchetterie Malemort ■ 05.55.92.07.18  
 Ouvert tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 18h

## GENDARMERIE DE DONZENAC

■ 05.55.85.69.50

## SAPEURS POMPIERS

■ 18 ou 112 (mobiles)

## SMUR

■ 15

## POLICE SECOURS

■ 17



MAIRIE DE SAINTE-FEREOLE - 3 Square du 14 juillet - 19270 SAINTE FEREOLE

Tél : 05.55.85.78.00 - Fax : 05.55.85.66.65

Courriel : mairie.stefereole@wanadoo.fr

www.sainte-feréole.fr